



Le TriviCourtois

n°22 Le journal municipal de la commune de Saint-Trivier-de-Courtes - Juillet 2022

Le mot des élus

 Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ce numéro 22 de notre TriviCourtois est le premier numéro dans lequel il n'y aura pas de « mot du Maire ». Notre journal est triste, comme nous le sommes tous aujourd'hui.

Notre maire Michel BRUNET nous a quittés le 13 juin, emporté par une maladie contre laquelle il a lutté pendant plusieurs années.

Nous garderons le souvenir d'un homme idéaliste et visionnaire pour sa commune, un homme qui savait rassembler au-delà des clivages.

Depuis son élection en 2010 et jusqu'à ce 13 juin, il a fait de Saint-Trivier-de-Courtes une commune qui est enviée pour son dynamisme. Ses actions témoignent de la lucidité et de la détermination qui l'auront caractérisé dans l'exercice de ses fonctions.

C'était un bâtisseur par son métier et il a fait de notre village ce qu'il est aujourd'hui. Il a marqué d'une empreinte indélébile Saint-Trivier. Il a été le moteur de beaucoup de réalisations.

Michel croyait profondément à la mobilisation locale, pour faire vivre sa politique du bien vivre, utilement, sincèrement, simplement, au plus près des habitantes et des habitants. Il croyait à l'engagement citoyen et à la participation de la population de sa commune.

Il était l'exemple même de l' élu passionné, investi, sans cesse en quête de projets pour sa commune. C'était un maire de terrain, tout-terrain, pas un mètre carré du territoire ne lui échappait.

Michel savait se carapacer pour résister aux pressions, aux remarques injustifiées. Mais quelques fois, des remarques infondées le blessaient car les maires restent des personnes, des êtres humains avec leur sensibilité.

En dépit d'une forte personnalité qui ne laissait personne indifférent, il privilégiait, en toutes circonstances, les relations humaines, permettant ainsi à chacun d'apprécier sa simplicité et sa disponibilité.

Nous continuerons à porter les valeurs et les projets que nous avons construits avec lui. C'était non seulement un compagnon de route, mais aussi un ami, un compère, pour nous et pour tant d'autres.

Michel était tout cela à la fois, nourri par des valeurs de solidarité et de fraternité.



Election du maire

Le mercredi 29 juin, le conseil municipal s'est réuni pour installer Monsieur Noël MALLINJOURD le quinzième conseiller et procéder à l'élection du maire, suite au décès de Michel BRUNET, maire en exercice.

Un seul candidat, **Monsieur Yves BERNARD** s'est présenté à l'élection du maire et il a été **élu** avec 14 voix pour et un bulletin blanc.

Monsieur BERNARD a ensuite présenté sa liste d'adjoints, mené par Monsieur Christian REYNAUD.

Le résultat de ce vote se décompose ainsi : 12 voix pour la liste REYNAUD, 2 voix pour Madame Catherine MOREL et 1 bulletin blanc.

Monsieur REYNAUD est élu premier adjoint, Madame Françoise PIRAT deuxième adjointe et Monsieur Joël CORDENOD troisième adjoint.



De gauche à droite : Mrs Noël MALLINJOURD, Yves BERNARD et Christian REYNAUD

Bibliothèque

Il est dans la commune un lieu frais l'été, chaud l'hiver où on peut se rendre pour s'asseoir un moment, papoter, se donner rendez-vous, retrouver son enfant après la classe et même... feuilleter des magazines et emprunter des livres sans avoir quoi que ce soit à payer !

Cet endroit, c'est la bibliothèque que la mairie met à la disposition de tous avec environ 7 500 références d'albums, bandes dessinées, romans, documentaires, magazines, régulièrement actualisés.

Au 13 juin 2022, les 5 bénévoles y ont déjà assuré 287 heures de présence. 48 % des lecteurs inscrits viennent des communes proches et il est dommage que les habitants de Saint-Trivier-de-Courtes ne fréquentent pas davantage cette bibliothèque gratuite qui, depuis 1994, est ouverte toute l'année, le lundi de 10 h à 12 h, le mercredi de 10 h à 12 h [sauf vacances scolaires] et le vendredi de 16 h à 18 h.

Les locaux à eux seuls méritent une visite. Après les perturbations dues à la pandémie de la COVID 19, la bibliothèque espère reprendre à la rentrée ses activités avec les scolaires, la Crèche, la Résidence Autonomie La Grange Pourret et la maison de retraite Docteur Perret,

car la lecture est un plaisir qui se partage à tous les âges et on peut constater que les mots LIRE et LIER sont faits avec les mêmes lettres.

Lire ou ne pas lire, là n'est pas la question... Nous avons le choix dans notre bibliothèque municipale.





Travaux

Enfouissement de la ligne moyenne

La commune a sollicité le SIEA pour l'enfouissement de la ligne moyenne tension entre le poste du Pavé et le poste du Champ de La Jeanne.

Cette ligne électrique survolait des parcelles du nouveau lotissement du Champ de La Jeanne et créait des servitudes.

L'entreprise SOBECA a été missionnée pour faire les études et réaliser les travaux sur le réseau électrique.

La durée prévisionnelle du chantier était de huit mois et les travaux ont été terminés en juin 2022.

Le coût pour la commune a été de 46 825 € TTC.

Travaux d'assainissement

La mise en séparatif du réseau d'assainissement de la rue Jules Ferry et du lotissement de l'Allée du Champ de La Jeanne est terminée. **Les habitants du lotissement Champ de La Jeanne ont maintenant obligation de raccorder leurs eaux pluviales à ce réseau dans les meilleurs délais.**

Ces travaux étaient commandés par Grand Bourg Agglomération [GBA] qui a la compétence assainissement. Cela a permis de supprimer des problèmes d'inondations de sous-sols lors de fortes pluies, chez certains riverains.

C'est l'entreprise SOCAFL de Crottet qui a eu la charge de faire cette mise en séparatif de ce réseau.

Afin de retrouver une voirie entièrement neuve, la commune a pris en charge une partie de la réfection de chaussées des deux lotissements pour un montant total de 14 526,60 € TTC.

Cour de la gendarmerie

Après la réhabilitation énergétique des deux bâtiments de la gendarmerie, c'est la cour qui a fait l'objet de travaux. En effet, celle-ci, très dégradée, avait besoin d'être refaite.

L'évacuation des eaux pluviales a été traitée car par fortes pluies, le garage était inondé.

L'entreprise SOCAFL a réalisé ces travaux de traitement des eaux et de bicouche pour la somme de 17 352 € TTC.



La nouvelle cour de la gendarmerie



Assainissement rue Jules Ferry



L'élagage de l'allée de La Gare

Élagage

Les platanes situés Allée de La Gare ont tous été élagués « têtes nues », car dès l'automne, les feuilles mortes devenaient très « envahissantes » pour les propriétés voisines... Ce travail a été effectué par l'entreprise RYON pour un montant de 3 180 € TTC

Démolition du bâtiment BUIRON

La maison BUIRON, située au 31 route de Bourg, achetée par la commune a été démolie. Ce bâtiment, en mauvais état, cachait une partie de la tour de l'ancienne Prison. Cette démolition a permis « d'aérer » la place de l'église. Le mur de séparation avec la maison de Madame BASTIER a été rabattu. Le garage et l'avant toit ont été conservés.

L'entreprise DI Environnement a effectué le désamiantage pour la somme de 14 165,96 € et l'entreprise BAJAT s'est chargée de la démolition pour 23 412,00 €



Nouvelle caserne des pompiers

Depuis le 9 mai 2022, les pompiers du Centre de Secours de Saint-Trivier-de-Courtes ont officiellement pris leur fonction dans leurs nouveaux locaux flambants neufs au 476 route de Bourg.

Il était devenu nécessaire d'avoir un Centre de Secours plus spacieux car depuis sa création, le nombre de véhicules a doublé et ils sont également plus imposants. Il y a maintenant une travée pour chaque véhicule.

Pour le personnel, ont été créés, une salle dédiée à la formation théorique, des bureaux, des réserves, un foyer et deux vestiaires, un pour les hommes et un pour les femmes, car depuis quelques années, la profession de



sapeurs-pompiers se féminise de plus en plus. La réalisation de cette caserne a été financée par le Conseil Départemental pour 720 000 €.

Rénovation de la Maison des écoles

La commune a décidé de rénover la maison des écoles. C'étaient les logements des instituteurs il y a quelques années.

Un appartement a été totalement refait et un balcon créé. L'autre appartement avait déjà été rénové, il y a quelques années. Seuls quelques petits travaux ont été nécessaires pour le rendre plus confortable.

Sont intervenues sur ce chantier, les entreprises suivantes :

- PONCIN, plâtrerie et peinture
 - BERGER, carrelage
 - S.D.A.I, électricité
 - MAITRE, maçonnerie, charpente
 - GRUEL, menuiserie
 - CORDENOD-DARBON, plomberie, chauffage
- L'isolation extérieure du bâtiment sera faite par l'entreprise PONCIN au mois de septembre.



Le montant total de ces travaux est de 97 188,51 € hors taxe, avec un financement de 50 % de la Région Auvergne-Rhône Alpes. 4 500 € devraient être obtenus avec le Certificat Economie d'Energie [CEE].

Ces deux appartements seront libres à la location dès la fin octobre 2022.

Renseignements en mairie au 04 74 30 70 32.



Actualités

Haies

Aux embranchements des voies communales entre elles ou avec d'autres voies publiques, la **hauteur des haies** ne pourra **excéder 1 m au-dessus de l'axe des chaussées** sur une longueur de 50 m comptée de part et d'autre du centre de ces embranchements, carrefours, bifurcations ou passages à niveau. La même hauteur doit être observée du côté du petit rayon sur tout le développement des courbes du tracé et sur une longueur de 30 m dans les alignements droits adjacents. Malgré les dispositions qui précèdent, le maire de Saint-Trivier-de-Courtes peut toujours limiter à 1 m la hauteur des haies vives bordant certaines parties de voies lorsque cette mesure est commandée par la sécurité de la circulation. Sauf pour les cas cités ci-dessus, la hauteur maximale des **haies formant clôtures, ne doit pas dépasser 1,60 m**, comme stipulé dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Trivier-de-Courtes [Article 41 du règlement de voirie de la commune de Saint-Trivier-de-Courtes].

Pour rappel, les haies en bordure de voirie doivent être taillées régulièrement par les propriétaires ou locataires de terrains qui donnent sur une voie publique. C'est une question de sécurité pour les usagers.

Avenir et traditions

Cette nouvelle association, très dynamique, organise la traditionnelle fête du Vincuit depuis 2021.

Le site de La Ferme de La Forêt à Courtes étant en travaux, cette manifestation aura lieu cette année à Saint-Trivier, sous la Carronnière, le dimanche 2 octobre 2022. Le pelage [la plume] des fruits est prévue pour le vendredi 30 septembre. Toutes les personnes intéressées et disponibles pour peler les fruits sont invitées à cette journée conviviale.

Le dimanche 2 octobre, la vente du Vincuit aura lieu avec une démonstration de la cuisson. Un marché artisanal et autres festivités animeront cette journée. Vous y trouverez, buvettes, gaufres bressanes, crêpes, produits locaux...



Personne à contacter :
Mr Romain JACQUILLER
Téléphone : 06 16 51 73 75
Courriel : romain.jacquiller@gmail.com

Fête du Vincuit
Dimanche 2 octobre 2022
à la Carronnière de St-Trivier

Registre personnes vulnérables

En application de l'article L 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles, les maires ont l'obligation d'établir un **registre nominatif des personnes fragiles ou isolées destiné à repérer les personnes à risque en cas de déclenchement du plan d'alerte ou d'urgence en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid...)**.

Les personnes âgées et les personnes handicapées à domicile peuvent, pour leur sécurité, faire l'objet d'une inscription effectuée à leur demande, à celle d'un tiers ou du représentant légal auprès de la commune. Dans tous les cas, la personne concernée, ou son représentant légal, ne doit pas s'y être opposée. L'inscription sur ce registre est facultative. Les personnes inscrites peuvent modifier les données nominatives en cas de changement.

En cas d'alerte à la canicule, par exemple, ce registre permettra aux services en charge de la gestion de crise de prendre contact [par téléphone ou par une visite au domicile] avec les personnes inscrites sur le registre et de s'assurer qu'elles vont bien. C'est pourquoi, il vous est proposé de **vous inscrire** auprès de la mairie de Saint-Trivier-de-Courtes au **04 74 30 70 32** ou par mail à **mairie@stdc.fr**

Qui est concerné par cette inscription sur le registre ?

- ▶ Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile.
- ▶ Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile.
- ▶ Les personnes adultes en situation de handicap résidant à leur domicile.

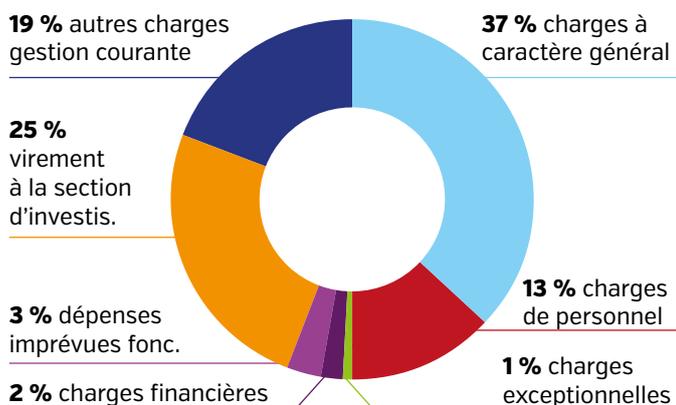
Le budget 2022



FONCTIONNEMENT

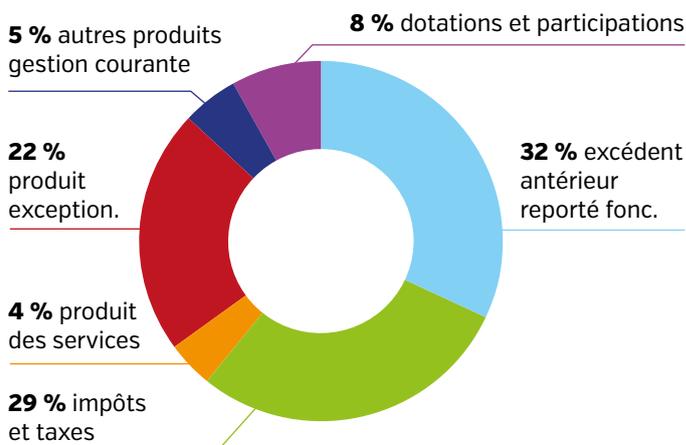
Dépenses

0 % atténuations de produits
0 % dotations aux provisions
0 % opérations d'ordre entre section



Recettes

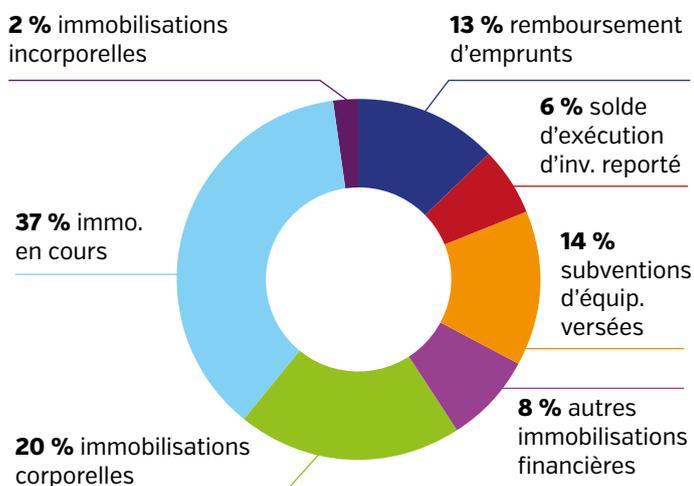
0 % opérations d'ordre entre section
0 % atténuations de charges



INVESTISSEMENT

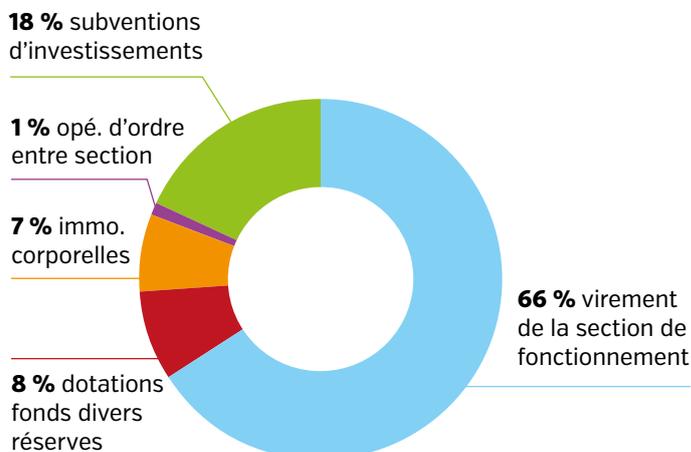
Dépenses

0 % opérations d'ordre entre section
0 % participations et créances ratta



Recettes

0 % subventions d'équipement versées
0 % emprunts et dettes assimilées



Focus sur...

INFORMATION COMITÉ D'ENTRAIDE

Après deux années particulières dues à la crise sanitaire, sous l'impulsion de ces nouvelles co-présidentes Agnès THENOZ et Geneviève CHEVAILLER, le Comité d'entraide a décidé de reconduire ses manifestations à savoir : le repas, le loto, les colis de Noël, la bûche à l'EHPAD.

Le samedi 8 octobre ce sera le repas offert aux personnes de plus de 75 ans qui résident dans la commune. Nous leur laissons le choix entre le repas ou le colis. Les invitations seront envoyées début septembre. Les personnes ne venant pas au repas recevront le colis.

Afin de n'oublier personne, merci aux nouveaux ayant droit, de bien vouloir se faire connaître auprès des services de la mairie.

Téléphone de la mairie 04 74 30 70 32

FLORENCE ETIENNEY VELLUT



Florence ETIENNEY - VELLUT est installée depuis 15 ans comme photographe sous l'enseigne PHOTO CAPTURE dans un premier temps à Saint-Trivier-de-Courtes, puis à Montrevel-en-Bresse au 44 Grande Rue. Elle réside toujours à Saint-Trivier-de-Courtes.

Dernièrement, elle a été lauréate du prix Bressan « Coup de Cœur 2021 » décerné par l'académie de Bresse.

Lors de compétitions internationales, Florence a reçu également de nombreux « AWARDS » avec des portraits de grossesse, nouveau-nés, enfants, famille et mariage...

Elle souhaite réaliser des photos d'accouchement à domicile.

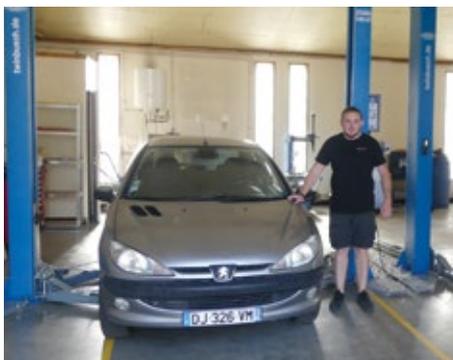
Par l'intermédiaire de l'hôpital, elle est membre de l'association « SOUVENANGE » destinée aux parents touchés par le deuil périnatal qui désirent une photo souvenir de leur enfant décédé.

Depuis la crise sanitaire, Florence est également investie à la Chambre des Métiers et de l'artisanat de l'Ain. Pour elle, « *l'artisanat n'est pas reconnu à sa juste valeur, il est trop souvent considéré comme une voie de garage* ».

GARAGE DAVID MÉCA AUTO

David Aymard a ouvert son garage à Saint-Trivier, le lundi 27 juin. Jusqu'à cette date, il travaillait chez lui à son compte depuis janvier 2021. Les locaux étant trop exigus, il a saisi l'opportunité de s'installer dans l'ancienne caserne des pompiers de Saint-Trivier-de-Courtes.

Il habite Chavannes-sur-Reyssouze avec ses deux enfants et sa compagne. Titulaire d'un CAP de mécanique auto, il a d'abord été salarié, métallier, puis peintre époxy et vendeur dans le secteur automobile et pièces détachées. Nous lui souhaitons bonne réussite dans son activité.



INDUS'STEEL



Cela fait de nombreuses années que Yohan PARIS baigne dans l'univers du métal. Après une carrière déjà bien remplie il a souhaité créer son entreprise. C'est à Saint-Trivier, 66 route de Roujus qu'InduSteel a posé ses valises il y a quelques mois. Il souhaite apporter son savoir-faire en répondant aux attentes des particuliers, des entreprises et des collectivités. Que ce soit pour une petite soudure ou la création d'un portail, d'un escalier, ou tout autre projet métallique, n'hésitez pas à le contacter, Monsieur PARIS aura toujours une réponse rapide et sur mesure à vos projets !

Vous pouvez le contacter au 06 13 97 43 44

Courriel : contact@indussteel.fr

Visitez son site : www.indussteel.fr



COURS DE YOGA GRATUIT

**PLIEZ VOS JAMBES
GARDEZ LE DOS BIEN DROIT
INCLINEZ VOTRE BUSTE
ET RAMASSEZ LES
CROTTES
DE VOTRE CHIEN**



Directeur de l'EHPAD

Depuis le 1^{er} mars 2022, Monsieur Daniel Joseph a pris la direction de la résidence du Docteur Perret.

Avant son arrivée, il dirigeait le foyer départemental de l'enfance dans le Jura et était également chargé de missions pour le conseil départemental. Il fut aussi directeur des ressources humaines au centre hospitalier de Lons-le-Saunier.

Le souhait du directeur est de contribuer à créer un climat serein et apaisé au sein de l'EHPAD

Dès sa prise de poste, il a repris les projets en cours notamment celui des travaux d'extension, mais également celui de la sécurisation du circuit du médicament ou la prise en compte des troubles musculo squelettiques avec l'achat de roues motorisées pour les chariots ou les rails de transfert pour la manutention des résidents.

15 rails de transfert seront installés en 2022. L'objectif à terme est d'équiper la totalité des chambres dans une démarche d'investissement pluriannuelle.

L'établissement va également faire l'acquisition, de deux lave bassins pour une meilleure maîtrise de l'hygiène dans les services.

Mr Joseph souhaite développer l'animation pour le bien-être et l'apaisement que cela procure.

Différentes activités sont proposées par le pôle d'activités et de soins adaptés et par des intervenants extérieurs dans le but de préserver le plus longtemps possible les capacités psychomotrices et cognitives des résidents.

Nous souhaitons la bienvenue à Saint-Trivier-de-Courtes à Monsieur JOSEPH.



Saint-Trivier-de-Courtes hier et aujourd'hui...

Maison BUIRON



2020



2022

Visitez le site de la commune
www.sainttrivierdecourtes.fr

